

Cette lettre d'informations s'adresse uniquement aux mairies et à leurs services. Les informations pouvant être relayées auprès de vos administrés sont spécifiées par le badge «A» ci-dessous. Merci de ne pas diffuser la lettre telle quelle à vos administrés, que ce soit en PDF ou en capture d'écran. Vous pouvez aisément copier/coller les textes et les images grâce au format Word de la lettre.

M Communication à destination de vos services

A Communication à destination de vos administrés

UN KIT PÉDAGOGIQUE POUR SENSIBILISER LES ÉLÈVES DE CM1/CM2

M A

Que devient mon pot de yaourt une fois jeté dans le bac jaune ? Qu'est-ce que le **compostage** ou bien comment puis-je **réduire mes déchets** facilement à la maison ? Tant de questions dont les réponses peuvent être apportées à l'école !

Afin de proposer des ressources aux enseignants et animateurs périscolaires sur la thématique des déchets, le **SMICTOM VALCOBREIZH a créé un kit pédagogique** complet à destination des élèves de CM1/CM2.

Très ludique et adapté au niveau des élèves, **le contenu a été validé en amont par la Direction Académique d'Ille-et-Vilaine.** Lancé lors de la rentrée de septembre 2022, le kit a trouvé sa place sur le bureau de nombreux écoliers comme



ici, dans la classe de CM1/CM2 de l'école Abbé Pierre à Hédé-Bazouges. « *Les enfants sont les écocitoyens de demain, il est donc important de sensibiliser dès le plus jeune âge sur la question des déchets et leur impact sur l'environnement* » explique **Ronan Salaün**, président du SMICTOM VALCOBREIZH, qui n'a pas hésité à se prêter au jeu des questions/réponses avec les élèves jeudi 11 mai. L'école a axé tout son projet d'année sur la préservation de la planète et la nécessité de la protéger. « *L'objectif est d'obtenir le label E3D (École en Démarche de Développement Durable)*

à la fin de l'année scolaire » précise **Florina Loisel**, Directrice de l'école Abbé Pierre d'Hédé Bazouges et enseignante des CM1/CM2. « *Nous avons mené un projet autour des océans, suivi d'un projet sur le rôle et l'importance des insectes pour l'écosystème. Maintenant, nous étudions les déchets, leur impact, leur recyclage, en nous appuyant sur le kit pédagogique du SMICTOM* ».

En plus du format papier, les élèves de l'école Abbé Pierre testeront prochainement leurs connaissances sur le **jeu en ligne créé par le SMICTOM** et disponible sur le site internet.

Le kit vous intéresse ? Rendez-vous sur le site du SMICTOM www.valcobreizh.fr, rubrique « Le SMICTOM ».

ÇA COMPOSTE AU COLLÈGE ST MICHEL DE LIFFRÉ **M A**



Découvrir le compostage à l'école ? Pour **Laurence Auffret** et **Gaëlle Bataille**, enseignantes de science et vie de la terre au collège St Michel de Liffré, la question ne s'est plus posée dès le mois de mars. Accompagnés par le SMICTOM VALCOBREIZH, les enseignantes et les élèves de l'atelier jardin ont installé l'aire de compostage partagé dans la cour du collège. Les élèves ont également accueilli un petit nouveau dans leur salle de classe : un lombricomposteur ! De quoi découvrir différentes façons de réduire ses déchets facilement, que ce soit au jardin ou à la maison. « *Nous avons lancé le projet*

d'atelier jardin en 2021. Nous avons une trentaine d'élèves très impliqués. Nous avons actuellement 6 jardinières faites avec des caisses en bois recyclées. Nous comptons en créer d'autres. Nous avons également pour projet d'installer un poulailler ! » raconte **Laurence Auffret**. Seule problématique : la terre du collège n'est pas de bonne qualité. « *C'est en partie ce constat qui nous a motivé, en plus de la volonté de réduire les déchets, à acquérir des composteurs. Nous avons besoin d'un bon terreau pour nos plantations. Nous avons donc contacté*

le SMICTOM qui propose une subvention pour les composteurs et les lombricomposteurs » explique **Gaëlle Bataille**. Acquérir cet équipement permet également aux enseignantes d'illustrer certains de leurs cours. Pour le SMICTOM, ce sont des déchets en moins à collecter. « *Une tonne de déchets coûte une centaine d'euros à l'incinération* » a rappelé **Ronan Salaün**, président de Valcobreizh. Tous les usagers du territoire peuvent bénéficier des prix subventionnés du SMICTOM en réservant sur www.valcobreizh.fr.

VIDE-DÉCHÈTERIES : LES PROCHAINES DATES

M A

Avril/mai



Combourg : dimanche 4 juin, de 10h à 12h, avec l'association Ma P'tite Glanerie et dimanche 2 juillet avec l'association Rugby Bretagne Romantique.

Liffré : dimanche 4 juin, de 10h à 12h, avec l'association Vélo Raconte et dimanche 9 juillet avec l'association Chats sans Toit Fougerais.

COMPOSTEURS : DERNIÈRES VENTES AVANT L'ÉTÉ

M A



Il ne reste plus que quelques ventes avant les vacances d'été ! Les composteurs et les lombricomposteurs ont une nouvelle fois suscités l'engouement des habitants. Les réservations sont nombreuses et les jours de remises presque complets. Pour ceux qui ne compostent pas encore, il est encore possible de réserver un créneau avant

juillet. Voici les prochaines ventes :

03-juin	Combourg
10-juin	Montreuil-sur-Ille
17-juin	Tinténiac
24-juin	Liffré
01-juil	Melesse
08-juil	Combourg

Pour les lombricomposteurs, la prochaine date de remise est prévue le 20 juin. Modalités et réservations sur www.valcobreizh.fr, onglet «réserver un composteur».

FAUSSE CONSIGNE DES BOUTEILLES EN PLASTIQUE : UNE FAUSSE BONNE IDÉE ?

M

Lors de leur dernier comité syndical le 10 mai, les élus du SMICTOM Valcobreizh ont voté une motion en faveur du maintien du service public de collecte et de traitement pour le recyclage des bouteilles en plastique. En voici les raisons. Dans le cadre du projet de loi AGEC (anti-gaspillage et économie circulaire), une concertation nationale est menée depuis janvier 2023 autour d'un projet contre-productif pour l'environnement : la **fausse consigne des bouteilles** en plastique.

Actuellement, les bouteilles plastiques sont collectées par le SMICTOM VALCOBREIZH avec l'ensemble des déchets recyclables déposés dans le bac jaune. Elles sont ensuite envoyées au centre de tri, mises en balle et envoyées vers leurs filières de recyclage. La fausse consigne des bouteilles plastiques prévoit un nouveau mode de collecte de ces dernières.

Le principe ? Le consommateur achète une bouteille en



Image issue de © Valtom

plastique sur laquelle s'applique une consigne d'un montant de 10 à 20 centimes. Vide, la bouteille doit être déposée dans une borne spécifique, située dans les zones urbaines, pour que le consommateur puisse récupérer sa consigne. La collecte de ces bornes sera assurée par les prestataires privés et les bouteilles dirigées vers leurs filières de recyclage, indépendantes de celles de la collectivité (SMICTOM).

Les impacts négatifs de ce nouveau mode de collecte sont nombreux. Ces bornes ne seront acces-

sibles que pour une partie des usagers puisqu'implantées uniquement dans certaines zones. Cela crée une **inégalité dans l'accès** à ce service. En découle une autre conséquence : une **baisse de la fréquentation des commerces locaux** au profit des supermarchés disposant d'une de ces bornes.

Autres conséquences économiques : une bouteille coûtera, en moyenne, 15 centimes de plus à l'achat, somme non récupérée par le consommateur s'il oublie de déposer la bouteille ou si celle-ci est en mauvais

état. La collectivité (SMICTOM), quant à elle, devra **assurer un service de gestion des déchets identique** mais avec les recettes liées à la vente des bouteilles plastiques en moins.

Sur le plan environnemental, cette mesure incite à la **consommation de plastique** alors que cette matière n'est **pas recyclable à l'infini**, contrairement au verre ou au métal. Une collecte supplémentaire implique également une **hausse du bilan carbone**, sans compter l'électricité nécessaire pour alimenter ces bornes.

Les associations de collectivités se mobilisent contre ce projet et ont mis au point un argumentaire et 14 propositions alternatives (consultables sur le site de l'AMF à www.amf.asso.fr). **Les élus locaux resteront mobilisés** tout au long de cette concertation.